



Numéro 87 - Février 2011

La Gazette de Saint-Germain-Laval



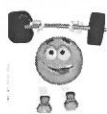
Editorial

Cérémonie des vœux à la population

La traditionnelle et incontournable cérémonie des vœux à la population saint-germanoise s'est déroulée à la salle des fêtes de l'Orée de la Bassée en présence de nombreuses personnalités.

Au côté de Mme de Saint Loup, maire de la commune et des membres du conseil municipal très nombreux, l'on pouvait remarquer la présence de M. Yves Jégo, député maire de Montereau; M. Yannick Bodin, sénateur; M. Léo Aiello, conseiller général de Montereau; M. Lourdel, commandant du commissariat de Montereau, et de son adjointe, le capitaine Barthod; des maires de nombreuses communes du canton ou de leur proche représentant.

Après avoir, excusé les personnalités absentes, Mme le Maire a voulu tout particulièrement excuser l'absence de Madame Simone MAUPLLOT, Adjointe aux Affaires scolaires, toujours présente. Elle a eu la douleur de perdre son mari la semaine



Salle de MUSCULATION

(Dojo de Courbeton)

Daniel vous accueillera les :

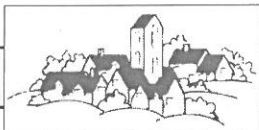
**LUNDI, MERCREDI et
VENDREDI de 17 H à 20 H**

RENSEIGNEMENTS : 06 11 03 50 69

Réunion publique du Conseil Municipal Jeudi 17 février - 20h30 Salle de la Mairie



Directeur de la publication : Marie-Claude de Saint Loup, Maire
Responsable de la rédaction, conception et réalisation
Michel Husson, Adjoint au Maire chargé de l'Information
Distribution et Impression : Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843



dernière, nous pensons beaucoup à elle et à ses enfants.

Dans un second temps, ce moment de rencontre avec la population du village est une occasion qui nous est offerte de mettre au premier plan des personnes jeunes ou moins jeunes qui, durant l'année écoulée, se sont illustrées par une action, un comportement ou attitude permettant d'être un support social ou sportif pour tous citoyens.

A ce titre, pour les récompenser, des médailles leur fut remises par les personnalités présentes, à savoir :



Médaille de la reconnaissance pour leur intervention lors d'un incendie survenu au mois de Juin 2010 : Darlène Devis ; Alicia, Wendy et Skaylar Letaïef ; Zined et Fatima Mana.

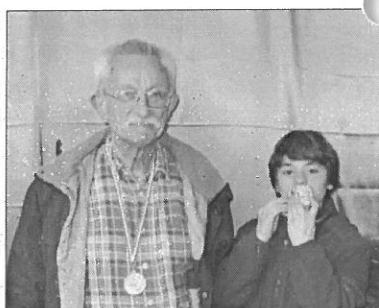


Médaille d'encouragement pour leur réussite et motivation au sein d'une association :

Karaté Do : Laura Cocet (ceinture noire en décembre 2010 - 1^{ère} dan à 15 ans) et Chloé Bègue (13 ans - brille en compétition, qualifiée à chaque championnat, actuellement ceinture marron, prépare sa ceinture noire)

E.S.L. Football : Isaac Mundedi Meso et Kévin Garino pour leur prestation au Tournoi international à Nîmes des U15

Club d'échecs « Le Roi Mat » : Jean-Pierre Spanneut (Vétéran du club) et Galaad Guillet (le plus jeune du club).



Mme le Maire présenta ensuite au nom du conseil, ses vœux à l'assistance nombreuse et attentive aux bilan et projets à venir, évoquer dans ce discours :

« Lors d'un atelier auquel je participais, il y a quelques jours à la Mission Locale, un jeune m'a posé la question « Qu'est-ce qu'un Maire ? ».

Après quelques secondes de réflexion, je lui ai répondu : « C'est celui (ou celle en l'occurrence) qui est élu par ses colistiers pour veiller au bien-être des concitoyens et régler au mieux les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. Le Maire arbitre, juge et décide, dans l'intérêt de chacun ». C'est donc moi qui ai cette lourde tâche qui me comble néanmoins de joies et de découvertes.

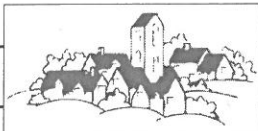
« Mieux vous connaître pour mieux vous servir », ce pourrait être ma devise.

Aujourd'hui, nous allons respecter la tradition et procéder à la cérémonie des vœux.

J'emprunterai à Martin Luther King sa célèbre formule « I have a dream » et celle du Président Obama, non-moins célèbre, « Yes we can » et répondrai ceci : « Oui, j'ai fait un rêve pour notre Commune, et oui, nous pouvons le réaliser ! ».

Mais, il ne peut se réaliser sans toutes celles et ceux qui m'aident, de près ou de loin, dans l'intérêt des habitants. Je veux parler bien entendu, des conseillers municipaux qui, chacun avec sa compétence et sa sensibilité, apportent une pierre à l'édifice et font que les dossiers, aussi complexes soient-ils, voient le jour. Je pense plus particulièrement à la gestion au quotidien des finances communales.





Je ne saurais passer sous silence le travail accompli, par ces conseillers, dans le cadre du CCAS, du logement, des écoles, du Centre de Loisirs, de la Garderie, des travaux sur la Commune, de l'information tant par la gazette que par le nouveau site internet, de la sécurité dans tous les locaux, de l'animation et des associations, sans oublier l'attention et l'écoute toute particulière apportée sur le terrain à la vie de nos jeunes.



Ces associations, auxquelles sont venues s'ajouter cette année « Les arts de la danse » et « Les amis du Patrimoine », permettent à plus de 700 adhérents, jeunes et moins jeunes, de la Commune et pour une grande part des communes environnantes de pratiquer leur sport favori ou des activités qui permettent de les distraire, de se rencontrer et aussi d'animer le village lors des forums, des tournois, des rencontres, des spectacles et repas qui sont extrêmement nombreux tout au long de l'année. Nous remercions ici tout particulièrement tous les bénévoles qui s'investissent sans compter pour faire de Saint-Germain-Laval, un village dynamique.

Je voudrais évoquer maintenant, avec vous, quelques uns des projets que nous avons menés à bien ou qui vont l'être très prochainement.

Nous n'aurions pu les réaliser et nous ne pourrions continuer à avoir de grands projets sans l'aide financière et le soutien permanent de nos partenaires qui nous suivent dans tous nos dossiers. Nous ne les remercierons jamais assez !

Je citerai le Conseil Général, le Conseil Régional, le Sous-préfet, le Député Maire, le Sénateur, car, sans leur aide précieuse, nous n'aurions pu réaliser ce qui suit.

Tout d'abord, je voudrais vous parler d'un évènement qui nous a particulièrement touchés : l'inauguration en Février 2010 de la Bibliothèque/Médiathèque du Manoir.

« La littérature ne permet pas de marcher, mais elle permet de respirer », disait Roland Barthès. Comment imaginer une ville en état de marche, sans la possibilité donnée à tous ses habitants d'avoir accès aux livres ? Une bibliothèque, c'est la mémoire de l'humanité, sa richesse, sa générosité et son ouverture sur l'avenir.

Riche déjà de 250 adhérents, cette bibliothèque/médiathèque, nous en sommes persuadés, va croître, se développer et attirer chaque jour des lecteurs plus nombreux. C'est le succès d'une aventure qui nous semble capitale, pour Saint-Germain-Laval.

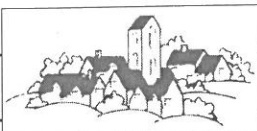
Gageons que chacun d'entre nous, pour peu qu'il s'y intéresse, y trouvera ce qu'il cherche, grâce aux livres et autres technologies modernes mis à sa disposition.

Merci aux bénévoles qui apportent leur aide aussi discrète qu'efficace, à notre bibliothécaire et son adjointe.

Que serait une ville sans enfants ? C'est à eux que nous pensons quand nous réalisons des travaux à l'école de Courbeton (fin du changement des huisseries et étanchéité des toitures), à l'école maternelle Les Mûriers (pose de stores dans les dortoirs et changement des tapis de sécurité des jeux extérieurs).

Une salle des fêtes se doit d'être accueillante et moderne. C'était une de nos préoccupations, menée à bien, puisque son sol a été refait et qu'elle a été dotée d'un lave-vaisselle.

Nos sportifs n'ont pas été oubliés : le système de chauffage du Dojo de Courbeton a été entièrement changé.



Nous procédons actuellement à la fermeture de l'accès de la Rue des Cèdres sur la RD 133 pour des raisons évidentes de sécurité.

La CC2F nous a permis de clore l'assainissement de la Croix Chute, de commencer la réfection des trottoirs de Courbeton qui, nous pensons, sera terminée en 2011. A cela, il faut ajouter obligatoirement l'éclairage public de Courbeton à la charge de la Commune.

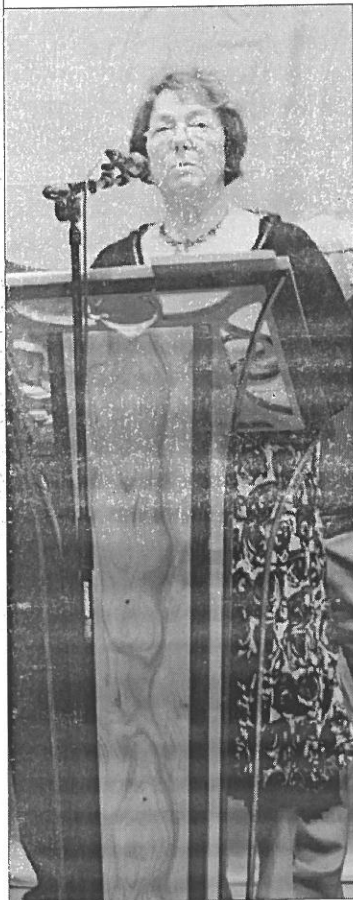
Je tiens à préciser, également, que, grâce à la CC2F, seront créés au printemps, des trottoirs à la Croix Chute avec la pose d'une lisse en bois pour assurer la sécurité, trottoirs que les habitants attendent depuis une vingtaine d'années.

La CC2F, pour la sécurité de nos élèves, a créé des aires de stationnement autour de l'Ecole de Courbeton.

Au Petit Buisson, au carrefour de l'ancienne école, des aménagements de sécurité ont été réalisés pour ralentir la vitesse.

Le parking du cimetière ainsi que le trottoir attenant ont été refaits cette semaine.

Que nous réserve 2011 ?



Plein de bonnes choses, mais encore me direz-vous ?

L'histoire est un éternel recommencement : le bâtiment en cours de rénovation face à la mairie actuelle, était l'ancienne mairie et redeviendra la nouvelle mairie, avec des abords entièrement rénovés et aménagés. Elle accueillera les administrés à l'été 2011.

Une petite salle polyvalente et des locaux associatifs verront le jour sur le stade de Pontville en lieu et place de l'ancienne Salle du Ru de l'Etang.

En vue de la construction d'un restaurant scolaire fonctionnel et adapté à nos gastronomes de l'école de Courbeton, de plus en plus nombreux, une procédure pour une maîtrise d'œuvre sera lancée dans les mois à venir.

Nous pensons aussi à la préservation de notre patrimoine et, plus particulièrement, à la restauration de notre Eglise ; pour ce faire, une étude diagnostic sera diligentée.

A la fin 2011, un programme d'enfouissement des réseaux de la Rue Jean Jaurès à Gardeloup est prévu conjointement avec la réfection de la chaussée (CC2F et Commune).

Et enfin, je voudrais évoquer un projet qui nous tient tout particulièrement à cœur : celui d'une Résidence Intergénérationnelle, dont vous avez certainement déjà entendu parler.

Elle se situera sur une partie de l'ancien terrain de football du CESAL. Ce projet consiste en la construction de 40 logements, dont 20 adaptés pour seniors et 20 autres pour jeunes couples ou célibataires (studios, T2, T3) avec

des loyers modérés.

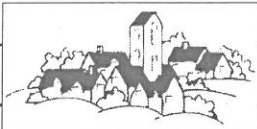
Il s'agira de deux bâtiments d'un étage chacun qui seront conçus pour se fondre dans le paysage.

L'acte notarié pour la promesse de vente du terrain est en cours d'élaboration et nous vous tiendrons régulièrement informés du suivi de ce dossier dans notre journal communal.

Le projet d'établissement médical spécialisé n'est nullement abandonné, mais il faudrait que les services de l'Agence Régionale de Santé apportent de nouveau leur soutien financier pour ouvrir de tels établissements. Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui, au vu des restrictions budgétaires.

La zone d'activités Charlotte accueille petit à petit de nouveaux artisans. Bienvenue aux créateurs d'emplois sur notre Commune.

Merci également à tout le personnel communal tant administratif que technique, y compris tous les agents



œuvrant dans les écoles, les cantines, le centre de loisirs, la garderie et la bibliothèque/médiathèque, ils n'ont pas toujours la tâche facile. Merci aux enseignants avec qui nous entretenons d'excellentes relations. Merci aux Services du Commissariat et aux Sapeurs-Pompiers, disponibles à tout moment.

Comme promis, nous mettons tout en œuvre pour respecter nos engagements et nous continuerons inlassablement nos efforts pour que Saint-Germain-Laval soit une commune sûre, moderne où il fait bon vivre.

Entourée de mon conseil municipal, je vous souhaite de vivre sereinement dans notre Commune que nous voulons accueillante et agréable ; qu'elle soit respectée et digne du civisme dont chaque visiteur et concitoyen doit faire preuve. Mes meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette année 2011.

Je terminerai par cette devise de l'école de Saumur qui m'a toujours plu et que j'ai déjà empruntée, mais que je ne me lasserai pas de répéter tout au long de mon mandat : **« En avant, calmes et droits ».**

Très bonne année à tous.

Madame le Maire invita ensuite les Saint-Germainois et les personnalités présentes à lever le verre de l'amitié et à rejoindre ce magnifique buffet que nous avaient préparé, comme à leur habitude depuis 10 ans maintenant, Dany et Françoise Dudillieu. Ils se sont entourés cette année des compétences d'une jeune retraitée, avec laquelle ils ont confectionné ces toasts et petits fours. Nous pouvons les remercier et les applaudir chaleureusement. *Merci encore.*



Recensement de la population 2011



Durant la période du Jeudi 20 Janvier au Samedi 19 Février 2011, se dérouleront les opérations de recensement de la population de Saint-Germain-Laval.

Si vous devez vous absenter pour une période de plusieurs jours ou avant la fin de la période de recensement, notamment pour les vacances scolaires de février, veuillez le signaler en mairie auprès de Mme Sabard, coordonnateur, pour que l'agent en charge de votre secteur puisse vous contacter rapidement.

Pour Saint-Germain-Laval, 4 agents recenseurs ont été recrutés et sont porteurs d'une carte justifiant de leur démarche, à savoir :

- **Mme FRANCOIS Annie, pour Courbeton et la RD 403**
- **Mme GORACY Brigitte, pour le Pré Vert, Nelson Mandela, le Bourg, le Village, l'Orée de la Bassée, Tréchy, Croix-Chute, les Thibaudes, le Petit Buisson**
- **Mme PANOR Françoise, pour Saint-Pierre**
- **Mme DA FONSECA Linda, pour la ZAC de Merlange, l'Impasse de Merlange, les Louvières, Nanon, Gardeloup.**

Je vous remercie de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil possible.

Véronique SABARD,
Coordonnateur communal



SAMEDI 26 MARS 2011



Le COMITE des FÊTES
de SAINT-GERMAIN-LAVAL
organise sa



SOIREE COUNTRY

COSTUME(E)S OU NON, VOUS SEREZ LES BIENVENU(E)S



Marquissette et ses amuse-gueule
Assiette de crudités
Chili Con Carne
Salade et Fromage
Brownie-Crème anglaise
Vin-Eau-Café

Salle de l'Orée de la Bassée à 20h30

Adulte : 25 Euros Enfant - 12 ans : 12 Euros



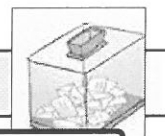
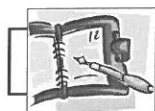
**RESERVATIONS
M. DUDILLIEU
01 60 96 16 89**

Païement à l'inscription



SAINT-GERMAIN-LAVAL

DEMONSTRATION DE DANSES COUNTRY



Ouverture de la MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Mardi au vendredi de 8h30 à 12h, de 14h à 17h30
- Fermé au public le jeudi matin
- Samedi de 9h à 11h, permanence du Maire et des Adjoints

☎ 01-64-32-10-62 ☎ 01-64-32-90-69

🌐 www.saint-germain-laval.fr

✉ mairie.st-germain-laval77@laposte.net



Collecte du tri sélectif



Vendredi 4 et 18 février 2011
Vendredi 4 et 18 mars 2011
Vendredi 1er, 15 et 29 avril

Le passage des ordures ménagères du lundi de Pâques 25 avril est reporté au mardi 26 avril

Recensement militaire

Il est rappelé que la première période de l'année 2011 de recensement militaire est ouverte.

Doivent se présenter, (dans le mois anniversaire de leurs 16 ans) et au plus tard le 31 décembre 2011, à la mairie de leur domicile légal, munis de pièce d'identité et d'un document permettant le contrôle de filiation (livret de famille) ou se faire représenter par l'un de ses parents : les jeunes filles et les jeunes hommes français né(e)s **entre le 1er janvier 1995 et le 31 mars 1995**, les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans ou ayant acquis définitivement la nationalité française. Les jeunes gens qui, étant soumis à l'obligation de recensement au titre d'une classe antérieure, ont négligé d'accomplir cette obligation, les engagés volontaires même présents au corps, doivent être inscrits sur leur lieu de domicile.

Il est remis à chaque personne recensée une **attestation de recensement obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**



Elections cantonales

Les prochaines élections cantonales auront lieu les 20 et 27 mars 2011. Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 18 heures dans les bureaux de vote du Petit Buisson et de la Mairie.

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si celle-ci a été établie à l'étranger). Le citoyen souhaitant établir une procuration doit se présenter en personne au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail, ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail (à l'ambassade ou au consulat de France s'il réside à l'étranger).

Principe

Les conseillers généraux de chaque département sont élus, au suffrage universel direct, par les électeurs français lors des élections cantonales.

Périodicité

Durée du mandat : La durée du mandat des conseillers généraux élus en 2008 est de 6 ans.

La durée du mandat des conseillers généraux élus en 2011 sera de 3 ans.

Ils seront remplacés en mars 2014 par des conseillers territoriaux.

Renouvellement par moitié : Le conseil général est renouvelé par moitié tous les 3 ans (sauf décalage évoqué ci-dessus).

Lors de chaque élection cantonale, tous les électeurs ne votent pas, puisque seulement la moitié des cantons est concernée.

Mode de scrutin

Pour chaque canton, un conseiller général est élu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours.

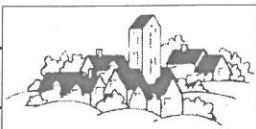
Premier tour : Pour être élu au 1er tour, un candidat doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Second tour : Pour être candidat, il faut avoir obtenu au 1er tour un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Toutefois, si un seul candidat franchit cette barre, le candidat arrivé en seconde position peut se maintenir.

Le candidat qui obtient le plus grand nombre de suffrages est élu.



Réunion de quartiers

Rencontres et échanges avec les habitants de la commune

Désormais inscrites au calendrier annuel, ces moments privilégiés de rencontres, d'échange et d'écoute avec les Saint-Germainois des différents secteurs de la commune sont un rendez-vous important pour le conseil municipal.

En effet, lors des trois réunions de quartiers s'étant déroulées à la mairie, à l'école de Courbeton et à celle du Petit Buisson, Mme de Saint Loup, maire de notre village entourée de plusieurs adjoints et conseillers a pu établir un constat des demandes, interroga-



tions voire problèmes des habitants des différents lieux de la commune.



Les échanges ont été constructifs et les doléances convergent souvent vers des situations récurrentes tant pour les problèmes d'éclairage public, les excès de vitesse des véhicules et leur stationnement, les décharges sauvages, la circulation anarchique de véhicules interdits et les problèmes de sécurité.

Un lourd dossier concerne la circulation piétonne et l'éclairage public dans le lotissement de Saint Pierre

mais encore les problèmes d'accès, qui ne sont pas facilités par les parents, à l'école de Courbeton.

Nous sommes conscients aussi des demandes plus modestes de l'amélioration du fleurissement, de la signalétique du village en cours d'étude, de l'entretien plus important des espaces verts et des désagréments journaliers que peuvent poser l'incivilité, la négligence et les imprévus de chaque matin !

Cependant de gros efforts reconnus par les Saint-Germainois sont appréciés notamment pour la coupe des arbres, la capacité des employés à déneiger les nombreuses rues avant que tout un chacun ne se lève.

Des efforts sont faits chaque jour par l'équipe municipale, n'hésitez surtout pas à nous contacter ou à nous signaler tous les incidents pour que nous puissions ensemble rendre notre village encore plus agréable à vivre.



Mme le Maire n'a pas manqué de répondre aux questions concernant les projets de demain, à savoir : la construction de la nouvelle mairie, le projet de résidence « intergénérationnelle », la construction d'une nouvelle salle du ru de l'étang et d'une cantine à l'école de Courbeton.

Les idées et les projets ne manquent pas et notre ambition est de répondre à vos besoins.

Michel Husson



La vie de nos écoles ...

Courbeton

Fête de Noël

L'école de Courbeton présentait les objets confectionnés par les enfants sous le préau de l'école pour le traditionnel marché de Noël, le vendredi 17 décembre. Cette année, les visiteurs pouvaient y découvrir : des bougeoirs en pâte à sel, des photophores, des cadres et des verres décorés, des cerfs en carton... De nombreux parents se sont déplacés et le marché s'est très bien déroulé.

Nous remercions la Mairie qui a offert, cette année, le goûter de Noël. Les enfants et l'équipe enseignante vous remercient de votre participation lors des manifestations et vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 2011.



La directrice : Sophie ZINETTI



Culture ...

Bibliothèque Médiathèque du manoir

Julie Blanc, la bibliothécaire et son adjointe Marion Boileux vous accueillent avec l'aide de l'équipe des bénévoles les :

Mercredi de 14h à 20h ; Vendredi de 16h à 20h et Samedi de 10h à 13h.

Contact : 09 63 60 03 13 / Numéro non surtaxé, coût d'une communication locale

Pour consulter la disponibilité du fonds de livres de la bibliothèque du Manoir sur internet, vous pouvez consulter opac en ligne à <http://st-germain-laval.bibli.fr>



La bibliothécaire et son adjointe vous souhaitent une bonne année 2011



Méli-Mélo d'histoires

A partir de 5 ans ...

La médiathèque propose aux enfants un moment d'évasion autour de lectures

un mercredi par mois à 16h00.



Mercredi 9 février
Mercredi 2 mars

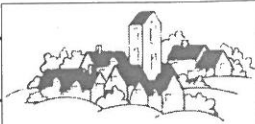
Croq'Films

La médiathèque propose **deux mercredis par mois à 16h00**, des projections de DVD pour les enfants.

Pour des raisons juridiques, nous ne pouvons pas faire de communication externe (mail, site web, flyers (tracts), affiches, ...) sur les titres des œuvres qui seront projetées. Pour chaque après-midi, nous vous invitons à nous contacter par mail : bi-bliothequestgermainlaval@orange.fr, par téléphone : 09.63.60.03.13 ou à venir à la bibliothèque afin de connaître la proposition de projection.

- ⇒ **Mercredi 23 février 2011**
- ⇒ **Mercredi 9 et 23 mars 2011**





Bibliothèque Médiathèque du manoir

NOUVEAUTES ROMANS

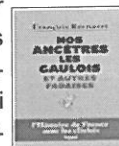
Les devins / Margaret Laurence.

Morag Gunn a quarante-sept ans. Ecrivain qui connaît un certain succès, elle vit désormais dans un corps de ferme en bordure de rivière, dans l'est de l'Ontario. À travers une série de flash-back, elle fait le point sur les moments les plus douloureux et les plus grisants de sa vie : son enfance en marge de la société dans la petite ville de Manawaka; sa relation avec Jules Tonnerre, un Métis chanteur de country; son rejet d'un mariage avilissant. Et l'écriture comme refuge... Les devins, livre à tiroirs, l'un des plus autobiographiques de l'auteur, mêle avec ingéniosité et subtilité différentes voix, toutes très singulières. Il est considéré par Margaret Atwood comme l'un des meilleurs romans des temps modernes.



Nos ancêtres les gaulois et autres fadaïses / François Reynaert

Nous avons tous appris un jour que Clovis était le premier des rois de France. Qui sait qu'en Allemagne, il est considéré comme un roi allemand ? De Saint Louis, on garde l'image d'un grand souverain, rendant la justice sous son chêne. On ignore qu'il imposa aux Juifs de porter l'équivalent de l'étoile jaune. Jeanne d'Arc est la grande héroïne du Moyen Âge. Pourquoi a-t-on oublié toutes les autres ? Nombreux sont les Français qui s'intéressent à notre passé, nombreux aussi ceux qui se désolent de mal le connaître.



L'enfant allemand / Camilla Läckberg

Pourquoi la mère d'Erica avait-elle conservé une médaille nazie ? Erica contacte un vieux professeur retraité à Fjällbacka pour essayer de comprendre l'histoire. Quelques jours plus tard, l'homme est assassiné. La visite d'Erica a-t-elle déclenché un processus qui gêne et qui, en tout cas, remue une vieille histoire familiale ? Patrik Hedström, en congé parental, ne va pas rester inactif.



La nonne et le brigand /

Frédérique Deghelt

Comment une femme accomplie, épouse, mère, libertine et une nonne peuvent-elles se comprendre et se faire écho ? Peut-on se renier par amour ? Ou retrouver espoir dans le corps de l'autre ?

Deux histoires de femmes qui s'abîment et se perdent dans leur passion. Chacune avance à rebours de l'autre, équilibristes fragiles mais déterminées. Sensibles, elles sont traversées par toutes les nuances du sentiment amoureux. Malmenées, adorées, les amantes vont déconstruire leur monde et renaître. Aux monologues de Lysange répond la lecture du cahier de sœur Madeleine ; les deux aventures tissent peu à peu une intrigue familiale qui prend ses racines au Brésil et emmène le récit à Paris puis au Cap Ferret où le mystérieux Tomas invite Lysange à venir résider dans sa cabane.



Brooklyn / Colm Toibin

Enniscorthy, sud-est de l'Irlande, années 50. Comme de nombreux jeunes de sa génération, Eilis Lacey, diplôme de comptabilité en poche, ne parvient pas à trouver du travail. Par l'entremise d'un prêtre, sa sœur Rose obtient pour elle un emploi aux États-Unis. En poussant sa jeune sœur à partir, Rose se sacrifie : elle sera seule désormais pour s'occuper de leur mère veuve et aura peu de chance de se marier. Terrorisée à l'idée de quitter le cocon familial, mais contrainte de se plier à la décision de Rose, Eilis quitte l'Irlande. À Brooklyn, elle loue une chambre dans une pension de famille irlandaise et commence son existence américaine sous la surveillance insistante de la logeuse et des autres locataires.

Oui... / Murielle Renault

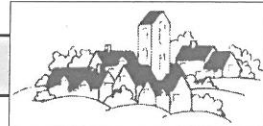
Trois lettres. Trois lettres qui sonnent comme les trois derniers chiffres d'un compte à rebours au final explosif : O-U-I. Un simple oui, projeté à la mairie entre Juliette et Benjamin, une simple union maritale comme épice d'un séisme psychologique. Cette simple nouvelle amorce chez les pères, mères, amis, amies, ex, ami(e)s des ex, belles-mères, beaux-pères, rivaux et rivaux, une onde de choc déstabilisante. Le oui est d'abord remis en question, puis validé. Alors, on se voit, on s'en parle, on épluche les souvenirs, on dénombre les mensonges, on sombre dans le doute, les rivalités, on agonise, on esquisse des suicides, ressuscite des brouilles. Dans l'arbre généalogique et le réseau social des deux tourtereaux court alors une sève amère ou une électricité panique qui transforme la bague au doigt en bracelet de forçat, la haie d'honneur en effet domino.



Des gens très bien / Alexandre Jardin.

C'est un livre tout à fait inattendu dans l'œuvre de l'auteur de Fanfan et du Roman des Jardins. Pour la première fois, en effet, un « Jardin » décide de retracer les légendes qui, jusque-là et avec sa propre complicité, ont embelli l'histoire de sa famille, et de se pencher sur la face sombre de celui qu'on appelait « le Nain Jaune », c'est-à-dire son grand-père, Jean Jardin. Rappelons que celui-ci fut le directeur de Cabinet de Pierre Laval de mai 1942 à octobre 1943 ; autant dire que lors la rafle du Vél d'Hiv – à la mi-juillet 1942 – le Nain Jaune était bien au cœur du pouvoir collaborateur.





NOUVEAUTES ROMANS

G229 / Jean Philippe Blondel.

« C'est bizarre, des fois, comme c'est. On croirait pas quand on arrive qu'on va rester si longtemps. Et puis le temps passe et voilà. » : c'est le constat que dresse la concierge du lycée où « monsieur Blondel » œuvre depuis tant de temps. Non seulement il est resté vingt ans dans le même lycée, mais dans la même salle aussi, la « G229 », qui lui a été attribuée de manière permanente, tandis que les autres profs changent de salle à chaque cours. Alors on s'attache à cette salle de classe où les tables sont disposées en U, comme dans un banquet, pour faciliter la communication, établir une certaine convivialité...

**Indignez-vous ! / Stéphane Hessel.**

93 ans. La fin n'est plus bien loin. Quelle chance de pouvoir en profiter pour rappeler ce qui a servi de socle à mon engagement politique : le programme élaboré il y a soixante-six ans par le Conseil National de la Résistance ! " Quelle chance de pouvoir nous nourrir de l'expérience de ce grand résistant, réchappé des camps de Buchenwald et de Dora, corédacteur MO de la Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948, élevé à la dignité d'Ambassadeur de France et de Commandeur de la Légion d'honneur ! Pour Stéphane Hessel, le " motif de base de la Résistance, c'était l'indignation.

**La construction de soi / Alexandre Jollien**

La construction de soi rassemble une série de lettres qui dessinent un usage de la philosophie envisagée comme un mode de vie, une thérapeutique de l'âme. Ici, les philosophes sont interpellés et mis à l'épreuve. Tour à tour, le lecteur côtoie Boèce, Epicure, Schopenhauer, Spinoza ou Etty Hillesum. Ces guides présentent des voies pour se dégager du passé, des regrets ou de la haine de soi. Ils invitent à se libérer du regard d'autrui et ouvrent au risque de l'acceptation. Alexandre Jollien propose un dialogue intérieur qui prend la forme d'une correspondance adressée à Dame Philosophie, cette figure allégorique dont Boèce imagina recevoir la visite alors qu'il attendait dans sa prison d'être exécuté.

**Le monde à bras ouvert / Joyce Maynard.**

Printemps 1972 : Le New York Times Magazine publie un long article intitulé An 18-year-old girl looks back on



Life (Une fille de dix-huit ans se retourne sur sa vie) qui connaît un succès prodigieux. L'auteur, Joyce Maynard, en première année d'université à Yale, reçoit des centaines de lettres de lecteurs enthousiastes, parmi lesquelles celles de J. D. Salinger, 53 ans, dont elle n'a jamais lu une ligne. S'ensuit une correspondance fascinante entre le jeune prodige littéraire et l'auteur-culte. Sur les instances de son admirateur, Joyce abandonne Yale et ses études pour aller vivre dans un splendide isolement (il habite au sommet d'une colline perdue) et l'ascétisme culinaire : l'homme ne se nourrit que de « graines » et d'herbes. Passionné d'homéopathie, il passe des heures enfermé dans son bureau-laboratoire à mettre au point des produits étranges, toujours à diluer abondamment, et parfois miraculeux... Au fil des jours, s'installe une atmosphère bizarre. Joyce est de plus en plus amoureuse, Salinger, semble-t-il, de plus en plus exaspéré. Il faut dire que les problèmes se multiplient. L'un d'eux – et sans doute pas le moindre – est que les rapports sexuels du couple sont compliqués : Galatée ne peut être pénétrée par son maître. Acupuncture et homéopathie n'y pourront rien. Est-ce la raison du renvoi soudain de Joyce ? Fin de l'épisode mais pas de l'histoire...

Association « LES AMIS DE L'ECOLE »

Mairie de Saint Germain Laval

Créée en 2003, l'association « Les Amis de l'Ecole » travaille pour apporter un soutien financier aux projets menés dans les écoles de la commune. Elle organise chaque année des actions comme le Loto ou la Tombola de Printemps. Une bourse aux vêtements devrait également avoir lieu pour la première fois au printemps prochain. L'association vous propose donc la vente de sa carte d'adhérent. Chacun est libre de choisir le montant de sa participation. De plus, l'association a besoin de parents bénévoles pour fonctionner. Les volontaires peuvent se manifester dans les écoles ou en Mairie où ils seront mis en relation avec les responsables.

Bulletin d'adhésion

J'adhère à l'association « Les Amis de l'Ecole ».

Nom : Prénom :

Adresse :

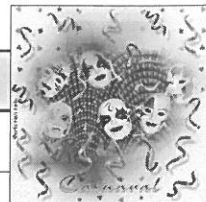
Montant de l'adhésion :€

(Bulletin à découper ou recopier sur papier libre)



Actualités ...

Centre de loisirs "Nathalie"



Les loisirs du Centre !!!

Pour les mercredis de février les 2 et 9, c'est autour du Nouvel an chinois que les activités seront animées; dragons, masques, coloriages, zodiaque chinois seront de la partie avec les crêpes de la chandeleur.

Ils finiront le nouvel an chinois par un petit repas chinois pour un groupe et une salade de fruit autour du pique nique pour les autres.

Les Vacances d'Hiver 2011 se dérouleront du lundi 14 au vendredi 25 février 2011. Pensez à vous inscrire en mairie.



N' oubliez pas de fêter la St Valentin le 14 février 2011.



Pendant ces vacances, c'est autour du thème de l'air que les plus grands passeront leur temps libre la première semaine, CARNIVAL sera là aussi avec ses déguisements, ses masques. Un stage sportif sera organisé pour ceux qui ont envie de bouger. Pour ceux qui veulent jouer la comédie, une intervenante théâtre viendra leur apprendre à improviser et réaliser une mise en scène où tous les enfants seront les bienvenus.

Se déguiser, improviser, chanter, danser, courir, sauter, c'est le programme de ces vacances...
Il y en aura pour tous les goûts !!!

Le centre

Les amis de l'Ecole

SAMEDI 19 MARS 2011

Salle de l'Orée de la Bassée

SUPERBES LOTS

**dont une parure en or
Partie spéciale enfants**

**VENEZ NOMBREUX
PLACES LIMITEES**

Les bénéfices de la soirée permettront à l'école maternelle des Mûriers et à l'école élémentaire de Courbeton d'acquérir du matériel pédagogique, de financer des projets...
... un petit plus pour la scolarité de nos enfants grâce à vous . Merci d'avance

Les Amis du Patrimoine

La Marquise de Guaïta: une bienfaitrice de la commune

Ce deuxième article poursuit la galerie des portraits des femmes et hommes qui ont marqué la vie de la commune, par leur action ou leur seule célébrité.

Madame de Guaïta, née Caroline Adèle Mesny, appartient à une vieille famille lorraine, apparentée au Comte de Lobau, Maréchal d'Empire, qui s'illustra dans toutes les campagnes napoléoniennes et notamment à Austerlitz, Iéna et Eylau. Elle épouse Marie-Antoine de Guaïta dont elle aura quatre enfants.

Elle fit l'acquisition du château de Courbeton dans les années 1850 où elle résidait pendant la belle saison. Là, elle recevait souvent, non seulement les personnalités locales, mais également les habitants du village, qu'elle accueillait toujours avec beaucoup de simplicité et de considération. Sans s'ingérer directement dans la conduite des affaires communales, elle était très attentive à leur bonne marche, se tenait au courant des projets, était consciente des difficultés financières liées à leur exécution. Elle n'hésitait donc pas à apporter son concours, voire à le proposer spontanément avant qu'on ne le sollicite, dès lors qu'il s'agissait d'œuvrer pour le bien commun.



On doit se souvenir notamment qu'elle prit entièrement à sa charge en 1856, sans aucune contrepartie, les travaux de restauration de l'école du village, située à l'époque dans une vieille mesure implantée derrière l'église, et qui se montaient à près de 8 000 francs, une somme considérable !

Elle assortit cependant son intervention d'une condition : le conseil municipal devait s'engager à construire une maison d'école « conforme aux prescriptions de l'Administration », dès lors que les finances communales permettraient de se lancer dans une telle opération.

Dix ans plus tard, en 1864, lorsque cette opération sera décidée pour un montant de 18 000 francs, elle avancera à la commune une somme de 10 000 francs pour lui permettre de commencer les travaux, sans plus tarder.

On doit se souvenir aussi qu'elle fit construire à ses frais le presbytère, dont elle fit don à la commune ; ce bâtiment, après avoir servi de logement au curé desservant la paroisse jusque dans les années 1890, deviendra à cette date le siège administratif de la Mairie. En 1966, au moment de la fermeture de l'école du bourg et de son transfert à Courbeton, il perdra cette vocation, qu'il retrouvera, en 2011, à l'issue des travaux de réhabilitation en cours d'exécution.

On doit se souvenir enfin, que Madame de Guaïta fit toujours preuve d'une bienveillante attention pour les enfants du village, n'hésitant pas à aider les familles les plus pauvres, afin qu'ils soient correctement vêtus et nourris.

Madame de Guaïta, Marquise par la grâce de Dieu, était à n'en point douter, une grande Dame, dont le comportement alliait en permanence et la noblesse du titre et la noblesse de l'âme. Elle est décédée en son château de Courbeton le 13 juillet 1871.

Une plaque, apposée sur le mur de la future mairie pourrait rappeler opportunément qu'elle fut en son temps une grande bienfaitrice de Saint-Germain-Laval.

Jean Tychensky, président de l'association

Les Amis du Patrimoine

La Grande Guerre de Saint-Germain-Laval.

Le deuxième tome de l'histoire de Saint-Germain-Laval est bien avancé. Intitulé la Grande Guerre de Saint-Germain-Laval ou la voix des chênes, il relatara le parcours des 73 enfants de la commune qui ont participé au conflit et la vie du village entre 1914 et 1918.

Abondamment illustrée de témoignages et de documents personnels (71 récoltés à ce jour), la maquette de l'ouvrage sera déposée chez l'éditeur en mai pour une parution en novembre 2011.



L'équipe de rédaction de l'Association des Amis du patrimoine lance un nouvel appel aux habitants du village et des communes environnantes pour rechercher dans leurs archives familiales des photos, des lettres, des cartes postales, des documents administratifs concernant les soldats qui ont participé au premier conflit mondial, ou tout simplement donner tous renseignements permettant de retrouver leurs traces, notamment dans les villages alentours.

A ce jour, nous disposons de témoignages sur Julien, Albert et Georges Chabert, Emilien Juillet, Paul Tanné, André Montenon, Gaston, Marcel et Georges Drapier, Ferdinand Grain, Ferdinand Marteau, Ernest Teuil, Marcel Marteau, Raphaël Laubart, Julien Honderlick, René Planchon, Arthur Sylvestre.

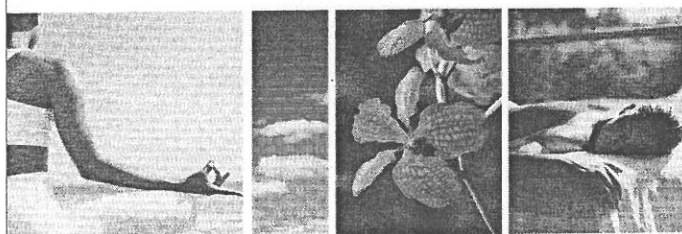
Nous sommes en contact avec les familles Tourlier, Bontillot et Laurin.

Nous souhaiterions donc obtenir d'autres renseignements sur tous les autres enfants du village, dont je vous rappelle les noms :

Eugène Audier, Henri, Albert, Edmond, Jules et Gaston Bègue, André et Alexandre Bozières, André et Lucien Collet, Gustave et Florimont Coppé, Clément Ditmaison, Georges, Emile et Albert Dodet, Saturnin Durand, Gaston Goyard, Léon et Georges Lagier, Aristide Ménin, Paul et Léon Tanné, Eugène et Louis Delignat, Jacques Chavigneau, Arthur Girard, Eugène et Marcel Louest, Gaston et Marius Roche, André et Roland Martin, Maxime Soufflet, Fernand Chesneau et Gabriel, Anatole Fouinat, Germain Ligier, Alfred Préau, Gustave Mardellat, Benjamin Fontanel, Emilen Collet, Maurice Huyard, André Gilet, Claude Duclos, Marius Simard, Hubert Frédonville, Clément Mouza et Athanase Housset.

D'avance un grand merci pour votre participation et pour votre aide. Pour tout renseignement complémentaire ou tout document que vous pourriez nous confier, vous pouvez joindre le président de l'association

TONIC ET BIEN ETRE



**BIEN DANS SON CORPS
A DOMICILE**

Sophie
06 81 33 19 58
Certifiée en massage de bien être
traditionnel et Instructeur de sports

BIEN ETRE

- * Massage Relaxant "Le Californien"
- * Massage Dynamisant
- * Massage Hawaïen Lomi Lomi
- * Massage Tonique Ayurvédique
- * Massage Pierre Chaude
- * Massage Découverte
- * Massage Drainant Minceur

COACHING TONIC

- * Gym Douce ...
- * Gym Tonic - Renforcement Musculaire
- * Cardio Training - Aérobic ...
- * Stretching - Relaxation



Conseil municipal public ...



Séance du jeudi 6 janvier 2011

PRESENTS : Madame de SAINT LOUP Marie-Claude, Messieurs HUSSON Michel, MARTINEZ Jean-Claude, TYCHENSKY Jean, DUDILLIEU Dany, BERTHIER Hervé, Mesdames DERVILLEZ Isabelle, TRINCHEAU-MOULIN Georgette, LAFONT Françoise, CHEVAL Michèle, Messieurs GORACY Gilles, MADELENAT François, FONTAN Michel, TRONCY Dany, MADELENAT François,

ABSENTS REPRESENTES :

- Mme MAUPLLOT Simone, représentée par M. HUSSON Michel,
- M. HALLART Frédéric, représenté par M. FONTAN Michel,
- Mme LE BEUX Véronique, représentée par M. TRONCY Dany,
- M. HAAS-FRANGI Daniel, représenté par Mme LAFONT F.,
- M. MARTIN Olivier, représenté par M. MADELENAT

ABSENTS : M. BAYOL Guy, M. MILANO Serge, Mme MIALON Corinne

Secrétaire de séance : Mme DERVILLEZ Isabelle

Ordre du jour :

Information sur le projet de « Résidence intergénérationnelle »

Madame le Maire tient à informer les membres du Conseil que, suite aux remarques faites lors des dernières réunions du conseil, elle a repris contact avec la Sté SODEARIF.

Lors de leur dernier conseil d'administration, le prix de vente pour le terrain a été accordé à raison de 20,00 € HT du m², en vue de la promesse de vente à intervenir.

Mme le Maire s'est rendue le 31/12/2010, accompagnée de Messieurs HUSSON et FONTAN, chez Maître TABET pour étudier les modalités et les termes de rédaction de la promesse de vente, en prenant en considération tous les souhaits qui ont été évoqués.

Le conseil municipal avait demandé que le planning établi (cf courrier du 03/12/2010) figure dans la promesse de vente ; ce sera fait.

La signature de la promesse de vente devrait intervenir vers la fin du mois de Janvier 2011 et les premiers contacts pour l'élaboration du projet en collaboration avec les membres du conseil municipal fin Février 2011.

Décision modificative n° 2 au Budget Commune 2010

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégataire à prendre la décision modificative n° 2 au Budget Commune 2010, comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011- Charges à caractère général

Art. 60612 – Energie-Electricité	+ 10.000,00 €
Art. 60621 – Combustible	+ 15.000,00 €
Art. 60622 – Carburants	+ 3.000,00 €
Art. 60631 – Fournitures d'entretien	+ 3.000,00 €
Art. 6064 – Fournitures administratives	+ 3.000,00 €
Art. 61521 – Entretien de terrains	+ 2.000,00 €
Art. 61551 – Entretien matériel roulant	+ 5.000,00 €
Art. 6247 – Transports collectifs	+ 22.220,00 €

Recettes

Chapitre 013 – Atténuations de charges

Art. 6419 – Remb. Rémunérations personnel	+12.908,00 €
---	--------------

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses

Art. 70311 – Concessions Cimetière	+ 100,00 €
Art. 7062 – Redev. Services carac. Culturel	+1.000,00 €
Art. 7067 – Red. Serv. Péricolaires et ens.	+ 7.400,00 €
Art. 70878 – Remb. par autres redevables	+ 300,00 €

Chapitre 73 – Impôts et taxes

Art. 7311 – Contributions directes	+ 32.446,00 €
------------------------------------	---------------

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Art. 7473 – Subv. Département	- 17.000,00 €
Art. 74832 – Attributions FDTP	+ 26.000,00 €

Chapitre 76 – Produits financiers

Art. 764 – Revenus valeurs mob. Placement	+ 66,00 €
---	-----------

TOTAL des sections équilibré en dépenses et en recettes à 63.220,00 €.

Modification du montant de l'encaisse pour les régies : Cantine Elémentaire, Garderie/Cantine Maternelle, Centre de Loisirs « Nathalie »

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégataire à fixer à 5.000,00 € (cinq mille euros) le montant de l'encaisse que le Régisseur est autorisé à conserver pour les Régies de Recettes suivantes :

- Cantine Elémentaire,
- Centre de Loisirs « Nathalie »,
- Garderie/Cantine Maternelle.

Affaires et questions diverses :

Montant de l'encaisse – Régie Bibliothèque/Médiathèque du Manoir

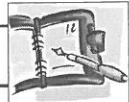
Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégataire à fixer à 1.200,00 € (mille deux cent euros), par semestre, le montant de l'encaisse que le Régisseur est autorisé à conserver pour la régie de recettes de la Bibliothèque/Médiathèque du Manoir.

Mme le Maire souhaite que, pour l'année prochaine, ce montant soit doublé, ce qui induira une augmentation des adhérents à la Bibliothèque/Médiathèque du Manoir.

La séance est close à 20h40.

La parole est donnée au public.

M. MERTZ intervient quant à un passage de la dernière gazette où Mme le Maire parle du rôle des bénévoles à la Bibliothèque/Médiathèque du Manoir. Il est indiqué que les bénévoles n'ont pas de relations avec le public ; c'est totalement faux car ils participent à toutes les activités. Cela le choque.



Mme le Maire relit le passage cité et indique qu'il manque un mot « tous ».

M. MERTZ insiste sur le rôle des bénévoles qui sont à l'accueil avec le public et qu'ils participent largement aux activités proposées par Mme BLANC, Bibliothécaire.

Mme le Maire lui répond qu'il s'agit d'une erreur d'interprétation et que le conseil reconnaît unanimement le rôle important que joue chaque bénévole au sein de la Médiathèque.

M. MERTZ revient sur d'autres termes : il indique que l'on parle de la bibliothèque, mais c'est une médiathèque, et qu'elle est actuellement « en construction ». Il aurait préféré que l'on mette qu'elle est en devenir, en progression. Il espère que ce devenir et cette progression seront constants car sinon il faudrait fermer la porte immédiatement.

Mme le Maire répond que précédemment, elle a indiqué qu'elle souhaitait que le montant de l'encaisse pour la Bibliothèque/Médiathèque soit doublé d'ici l'année prochaine. Elle souhaite donc que cet établissement aille de l'avant.

M. MERTZ lui répond qu'il lit la gazette et que cela le heurte. Les termes lui semblent très ambigus. Il indique aussi un passage où l'on parle du fonds et de sa gestion. Il précise que les fonds sont en perpétuel mouvement car il signale que Mme BLANC va deux fois par mois à la médiathèque pour renouveler les fonds.

Mme le Maire indique qu'elle est tout à fait au courant de ce fonctionnement.

M. MERTZ indique que tout laisse à penser qu'une fois que le fonds est constitué, le travail est fini.

Mme le Maire lui répond par la négative, elle lui indique qu'il faut gérer les fonds et que lorsque que la Bibliothèque aura atteint son rythme de croisière, on pourra alors déterminer le temps de travail nécessaire pour un ou deux adjoints. Elle indique que ses propos sont clairs.

M. MERTZ indique que pour lui, ce n'est pas clair. Il tient à rendre hommage à Mme BLANC qui se débat comme un beau diable et fait progresser les choses de façon extraordinaire. Il se fait son porte parole pour que les conseillers municipaux viennent plus souvent à la Bibliothèque pour se rendre compte du travail accompli et qu'elle se sente appuyée.

Mme le Maire répond que plusieurs conseillers sont déjà inscrits à la Bibliothèque. Elle regrette que ce soit

M. MERTZ, et non pas Mme BLANC, elle-même, qui vienne dire cela en Conseil. Elle précise que Mme BLANC vient régulièrement en mairie et qu'elle aurait pu lui en parler.

M. FONTAN intervient en indiquant qu'il vient de faire les comptes avec Mme BLANC pour tous les investissements réalisés en 2010 et à réaliser pour 2011. Il ne voit pas comment faire mieux qu'en étant à son écoute quant aux investissements à faire. Il précise qu'il n'en est pas ainsi pour d'autres services.

Mme le Maire précise également que la Bibliothèque vient d'être dotée de deux nouveaux ordinateurs et d'une imprimante A3 couleur.

M. MARTINEZ et M. MADELENAT interviennent en indiquant que ce n'est pas forcément une demande matérielle.

M. MERTZ souligne également qu'il faut mettre en place une signalétique qui permettrait à plus de monde de s'intéresser à la Médiathèque. Il reste persuadé que tout le monde ne lit pas la gazette.

M. HUSSON répond que la signalétique est à l'étude. Il tient à préciser que lorsque l'on veut s'intéresser à quelque chose, on n'attend pas après la gazette pour s'y intéresser, on le fait soi même. Pour la signalétique, d'ici quelques semaines, le projet sera prochainement proposé au Conseil incluant toutes les disparités de la Commune.

M. MERTZ répond alors que tout baigne.

M. HUSSON répond que tout va aller mieux.

Mme le Maire précise qu'à chaque fois que les habitants demandent quelque chose, on l'étudie et on essaie au mieux d'y répondre afin qu'ils soient satisfaits.

Mme DERVILLEZ revient sur la présence ou non des conseillers à la Bibliothèque, elle tient à signaler que tous les conseillers n'ont pas les mêmes centres d'intérêt. Il y a de nombreuses réunions ou manifestations auxquelles peu de conseillers sont présents.

M. HUSSON tient à signaler qu'en ce qui concerne les conseils municipaux, il y a peu de présence de public.

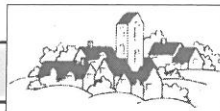
M. MERTZ indique plus on multiplie les implications, plus cela permettra d'avoir du monde.

M. HUSSON indique qu'à un moment donné, on aura une stagnation de la fréquentation. Pour le moment, le personnel de la Bibliothèque avec les bénévoles font évoluer la bibliothèque et les élus ont mis tout en place tant en matière de finances qu'en matériel. Tout est fait pour la faire évoluer.

Mme le Maire indique également que les écoles fréquentent maintenant la Bibliothèque et les élèves ont été ravis ainsi que les professeurs. Il y a une bonne fréquentation le mercredi après-midi lors des projections.



Conseil municipal public ...



Mme MARTEAU Danièle souhaite qu'un article soit fait sur les dépôts sauvages qui ont été faits durant les congés de Noël.

Mme le Maire répond que ces dépôts ont été nettoyés par les employés municipaux. Ce problème est très difficile à solutionner.

M. HUSSON indique que c'est un problème de civisme.

M. TYCHENSKY précise que ce problème touche l'ensemble des communes.

La séance est levée à 20h50.

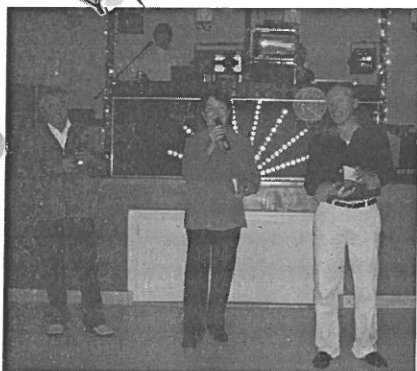


Les activités des associations ...



ESL karaté et tir à l'arc

ESL KARATE & Tir à l'Arc
fête ses 25 printemps (1/4 de siècle) d'existence.



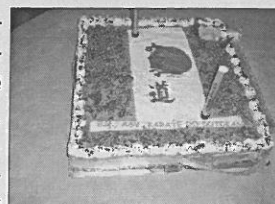
C'est samedi 6 novembre que les licenciés de Karaté et de tir à l'arc des clubs de Varennes, de Montereau et bien entendu de Saint-Germain-Laval ont commémoré cet événement en une soirée/repas privée. Mme le Maire ainsi que l'adjoint chargé des sports Monsieur Martinez et le Pt de l'ESL Monsieur Noirault, nous ont honorés de leur présence ; à cette occasion, ils ont remis plusieurs trophées à



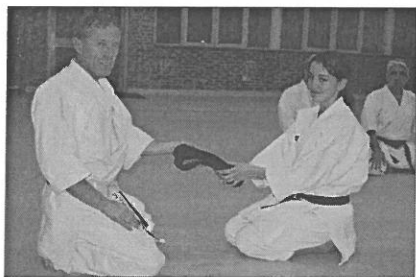
l'animateur de ces 25 années au sein des cinq clubs : J Claude.

Une superbe gerbe a été offerte également à la Présidente Claudette Maloubier par son successeur Vincent Vignaud. En effet elle quitte ses fonctions de Présidente, pour s'offrir une petite pause bien méritée ; néanmoins elle sera toujours là pour épauler Vincent en tant que Présidente d'honneur. Les Présidents des clubs respectifs et leurs trésoriers étaient de la fête aussi. Le tir à l'arc représenté par José Llorens (et ses adhérents), s'en est donné à cœur joie, avec le dynamisme qu'on lui connaît.

Le programme : un grand dîner, animé par le DJ Daniel et ses collaborateurs vaste programme qui se termina vers 3 h du matin !...Ambiance et soirée réussie, les participants, nombreux à cette soirée ne l'ont pas regretté, bien au contraire. Il leur tarde de fêter les trente années, dans cinq ans !!! Les superbes gâteaux concoctés par la boulangerie pâtisserie Bonneson furent aussi le clou de la soirée !



Le bureau



PASSAGE DES 1^{er} & 2^{ème} DAN de la saison 2010-2011

C'est au nord de la Seine et Marne à CRECY-LA-CHAPELLE au sud de Meaux que se sont déroulés samedi 4 novembre les premiers passages de ceintures noires de la saison 2010 2011. Devant des juges tous professeurs et hauts gradés les 12 prétendants de Seine-et-Marne sont entrés en lice ; au programme : Katas imposé et choisi, kion, ju ippon kumité, Ju kumité, bunkai etc...

La représentante de notre club **Mlle COCET Laura** a réussi du premier coup ce passage, en obtenant donc cette ceinture noire tant convoitée.

Le Club lui a offert cette fameuse ceinture le lundi suivant devant ses homologues, ses pairs, venus nombreux à l'entraînement. Elle rejoint donc les 45 grades passés au sein des trois clubs et est donc la 46^{ème} ceinture noire formée par le professeur Jean-Claude.

Un pot offert par Laura viendra clôturer cet événement de début de saison ; ce ne sera pas le dernier pour le club !

Notons aussi la prestation de **Océane Maquaire** qui pour des raisons personnelles a décidé de ne s'entraîner qu'au Karaté « compétition », mais les quelques 6 années et plus passées au club karaté, lui ont donné les bases solides pour, elle également, se hisser dans la cour des grands. Félicitations également pour le travail accompli ! (47^{ème} ceinture Noire).



Les activités des associations...

L'ACSG EN RANDO A PARIS

11h30-En ce matin ensoleillé du samedi 8 janvier 2011, tout le monde est au rendez-vous, sur le parking du stade de Pontville pour la randonnée à Paris ; Nadine compte ses troupes.

12h00-Le car, conduit par le sympathique Christian, prend la direction de Paris.

Après nous avoir déposés Cours de Vincennes, vers le lycée Général Hélène Boucher, sous un ciel gris, le groupe prit la direction de la rue du Général Niessel, départ de notre randonnée.

Au travers des diverses rues de Paris, Patrice emmena le groupe vers l'église Saint Germain de Charonne pour ensuite nous diriger vers le cimetière du Père Lachaise.

Le cimetière du Père Lachaise situé dans le 20^{ème} arrondissement est le plus grand cimetière de Paris intra-muros. Il s'étend sur une superficie de 44 hectares, l'un des plus célèbres dans le monde où de nombreuses célébrités y demeurent à jamais.

La visite d'une partie du cimetière du Père Lachaise terminée, le groupe se dirigea vers le parc de Ménilmontant continuant vers le parc de Belleville.

Notre randonnée se poursuit par l'entrée du parc des Buttes-Chaumont situé au milieu du quartier populaire de Belleville, magnifique jardin public situé au Nord-Est de Paris dans le 19^{ème} arrondissement, d'une superficie de 24 hectares ; il est le 3^{ème} plus grand jardin de Paris.

Lorsque la traversée du parc, avec son paysage riche et varié fût terminée, la photo du groupe s'imposa dans la grotte dudit parc.

A la sortie du parc la pluie fit son apparition ce qui ne nous empêcha pas de nous diriger vers le bassin de La Villette et de longer le quai par la promenade Signoret-Montand où prit fin notre randonnée.

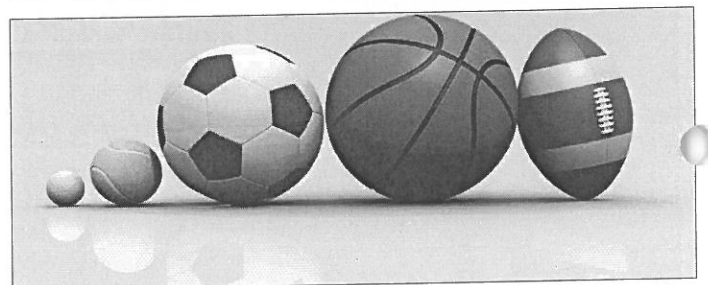
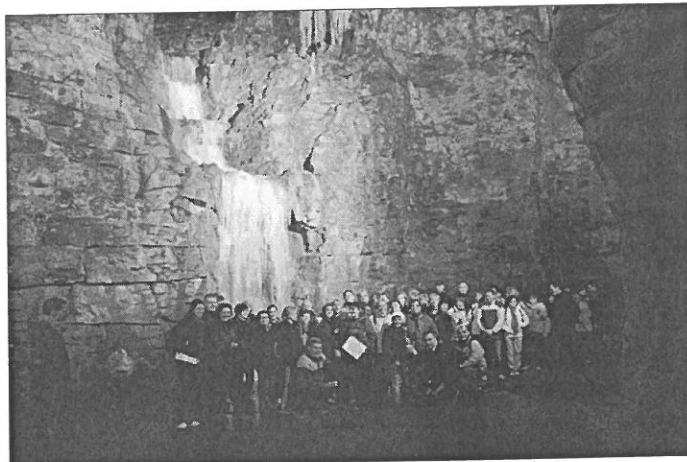
Nous descendîmes dans le métro et nous rendîmes vers un restaurant où comme à l'accoutumée nous passâmes un agréable moment.

Toute bonne chose ayant une fin, vers 22 h 30 le groupe prit le chemin de Bercy où le car nous attendait et nous ramena au stade de Pontville.

Bien qu'ils soient modestes nous remercions Patrice et Nadine pour l'organisation de cette randonnée.

Bernard

- Le 20 février prochaine randonnée
 - Le voyage en Alsace se prépare. Quelques places sont encore disponibles.
- N'hésitez pas si vous êtes intéressés à contacter Patrice ou Nadine au 01.64.32.42.65



LES ARTS DE LA DANSE

L'équipe des arts de la Danse vous souhaite une bonne et heureuse année pour 2011. Qu'elle vous apporte santé et bonheur tout au long de cette année.

Nous vous remercions de votre présence lors du verre de l'amitié et de la traditionnelle galette des rois qui s'est déroulé le 11 janvier.

Le 28 mai 2011, nous vous invitons à venir voir notre spectacle de fin d'année qui débutera à 20H30 dans La Salle De L'orée de La Bassée à Saint-Germain-Laval. Ce spectacle qui se nomme « La danse à travers les âges » devrait durer un peu plus d'une heure et 45 minutes.

Nous en profitons pour vous annoncer qu'à compter du mois de septembre 2011, nous souhaitons mettre en place des cours de claquettes adaptés à tout le monde.

Adresse courriel

association-lesartsdeladanse@hotmail.fr

Nous vous communiquons le nouveau numéro de portable de l'association : **06.46.41.45.25**

**Cours adaptés
pour les petits, moyens ado et adultes**



CLUB DE L'AGE D'OR

Les activités des associations ...



ESL Football

Merci ...

Il y a quelques semaines les jeunes U10/U11 de l'ESL Saint Germain-Laval avaient le privilège de côtoyer les joueurs professionnels d'Auxerre et de Rennes et d'être les acteurs du protocole d'avant match. Ils ont récidivé le samedi 8 janvier 2011 à l'occasion du match de Coupe de France qui a opposé Troyes contre Metz au Stade de l'Aube.

Auparavant 2 rencontres les ont opposés à leurs homologues de l'ESTAC sur leurs magnifiques installations du Centre de Formation.

Un grand merci aux parents et dirigeants de Saint-Germain-Laval qui les ont accompagnés et aussi pour le chaleureux accueil qui leur a été réservé à leur arrivée à Troyes.

J.P Berset



Samedi 11 décembre 2010 le club a clôturé les activités de l'année 2010 par son traditionnel repas de fin d'année qui s'est déroulé à la salle des fêtes de l'Orée de la Bassée.

Cette année encore les convives étaient venus nombreux pour apprécier le menu proposé.

Celui-ci avait une saveur particulière puisque c'était la date anniversaire des vingt ans du club.

La présidente nous a relaté l'historique de ses vingt années avec beaucoup de pertinence.

Nous tenons à remercier madame le Maire qui nous a fait l'honneur d'être parmi nous.

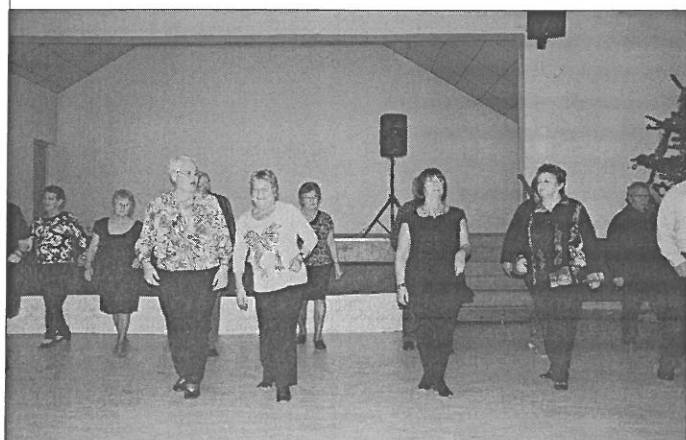
Pour fêter dignement cette date le traiteur nous avait concocté un très beau gâteau d'anniversaire.

L'animateur et la très charmante chanteuse nous ont fait passer un agréable après midi qui s'est poursuivi au rythme des danses de salon.



Nous souhaitons à tous les adhérents du club de l'Age d'Or **Une bonne et heureuse année 2011.**

Le bureau



Après l'entraînement Seniors du vendredi 14 janvier 2011, une réception s'est tenue au club house du stade de Pontville pour la remise de 30 vestes d'échauffement destinées aux licenciés Séniors du Club.

L'ESL Football Saint-Germain-Laval remercie chaleureusement leur généreux donateur en la personne de Monsieur Celik Erdal du restaurant EFES qui vous régale au 88, rue Jean Jaurès à Montereau et qui montre à cette occasion son intérêt porté pour le football à Saint-Germain-Laval.

Nul doute que les joueurs sauront se montrer dignes de ce cadeau de début d'année. Ils en ont d'ailleurs fait la démonstration dès le dimanche suivant en prenant la tête du championnat d'Excellence départementale après leur victoire 3 - 0 sur Nandy.

A noter que l'ESL précède les «grosses cylindrées» comme Melun, Dammarie, Cesson Savigny, ... !!!

Comme en témoignent ces excellents résultats, Saint-Germain-Laval est un club en pleine progression sous la conduite de Germinal Sancho et cette présente dotation ne peut que l'aider à se faire une place toujours plus importante dans la hiérarchie.

Outre les nombreux joueurs qui entouraient Monsieur Kurtlucan Kemal, on notait la présence de Jean-Paul Berset, secrétaire général du Club, qui représentait le Bureau Directeur excusé à cette occasion, ainsi que Roland Noirault, Président de l'Entente Sports et Loisirs. Le journal La République de Seine-et-Marne a immortalisé cette réunion qui s'est terminée devant le verre de l'amitié.

J.P Berset



A vos montres !

DIMANCHE 27 MARS

à 2h, il sera 3h

Pensez à avancer

votre montre d'1h

	Changement d'heure été	Changement d'heure hiver
2011	Le dimanche 27 mars (à 2 h du matin il sera 3 h)	Le dimanche 30 octobre (à 3 h du matin il sera 2 h)
2012	Le dimanche 25 mars (à 2 h du matin il sera 3 h)	Le dimanche 28 octobre (à 3 h du matin il sera 2 h)
2013	Le dimanche 31 mars (à 2 h du matin il sera 3 h)	Le dimanche 27 octobre (à 3 h du matin il sera 2 h)

La population est informée que la prochaine opération de dératisation sur le territoire de la commune aura lieu le :

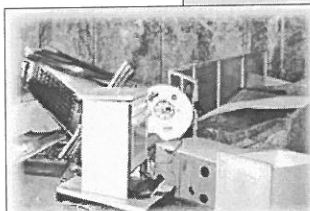
MARDI 8 MARS 2011
Une inscription en mairie
est nécessaire



Collecte des encombrants
« monstres »

MERCREDI 9
MARS 2011

Passage une seule fois
à partir de
5 heures du matin



AB_CP



Plomberie Chauffage
Energies Nouvelles
Création Rénovation



BELKHEIRI
Abdel

01.60.96.58.20
06.88.59.23.24

27. Rue des Louvères
77130 St Germain Laval
abdel.belkheiri@wanadoo.fr



Ets JANINET

Menuiserie Bois, Alu et P.V.C.
Miroiterie – Agencement de Magasins

1, rue du Château de Bicêtre
Gardeloup
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tel. : 01.60.96.10.35



De mèche avec vous

Mme Sylvie
PFISTER-VALERI

vous propose ses services de

COIFFURE à DOMICILE

Permanente, Coloration
Mèches décolorées et de couleur
Coupe femme, homme, enfant
Chignons

A des prix très attractifs

Tél : 01 64 70 00 06 / 06 86 87 87 36

Email : sylvie.pfister@9online.fr

Site internet : <http://sylvie.pfister.9online.fr>

SAINT-GERMAIN-LAVAL



Le COMITÉ des FÊTES
de Saint-Germain-Laval



7ème

SALON ARTISANAL

DE PRINTEMPS

Salle de l'Orée de la Bassée
Route de Châtenay / Seine
de 10 heures à 18 heures

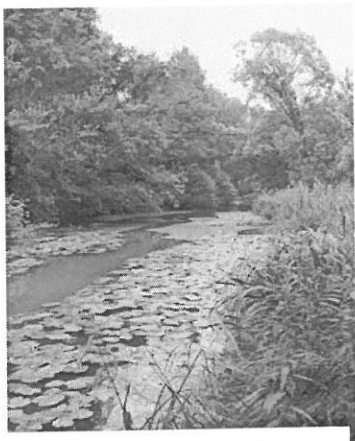
Démonstrations d'artisans

DIMANCHE 3 AVRIL 2011

ENTRÉE LIBRE

Une réserve naturelle à visiter ! aux portes de votre commune

La réserve naturelle nationale de la Bassée, située dans la vallée de la Seine en amont de Bray sur Seine, a été créée par l'Etat en 2002 afin de préserver sur 854 ha un patrimoine naturel exceptionnel.



Cours d'eau et forêt humide

Au bord du fleuve se développe une mosaïque d'espaces naturels intimement liés à la présence de l'eau. Les milieux tels que la forêt humide, la roselière ou encore la prairie sont nés de l'influence de la Seine à travers ses inondations régulières. L'omniprésence de l'eau est à l'origine d'une faune et d'une flore riches et variées dont certaines espèces sont devenues très rares en île de France.

Citons en exemple la Vigne sauvage, véritable liane se hissant au sommet des arbres qui se rencontre dans les boisements anciens en compagnie du Pic noir, le plus grand pic de nos

contrées à l'allure d'une petite corneille.

C'est ce patrimoine naturel unique, que vous propose de découvrir l'association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée tout au long de l'année, lors d'animations gratuites aux thèmes variés. Cette structure a aussi, comme missions communes aux 165 réserves naturelles nationales, la surveillance du territoire de la réserve (observation, suivis et études de la faune et de la flore, surveillance des activités) ainsi que la gestion de certains milieux naturels (fauche, débroussaillage de prairies par exemple).



Le papillon Flambeau hôte des pelouses sèches



Vue d'une prairie au printemps

Vous pourrez vous procurer en début d'année, le programme 2011 des animations proposées par l'association auprès de votre commune.

Une autre façon de découvrir la réserve naturelle est de parcourir son sentier de découverte. Celui-ci, accessible en visite libre à la belle saison, vous propose une immersion dans les principaux milieux naturels de la Bassée.

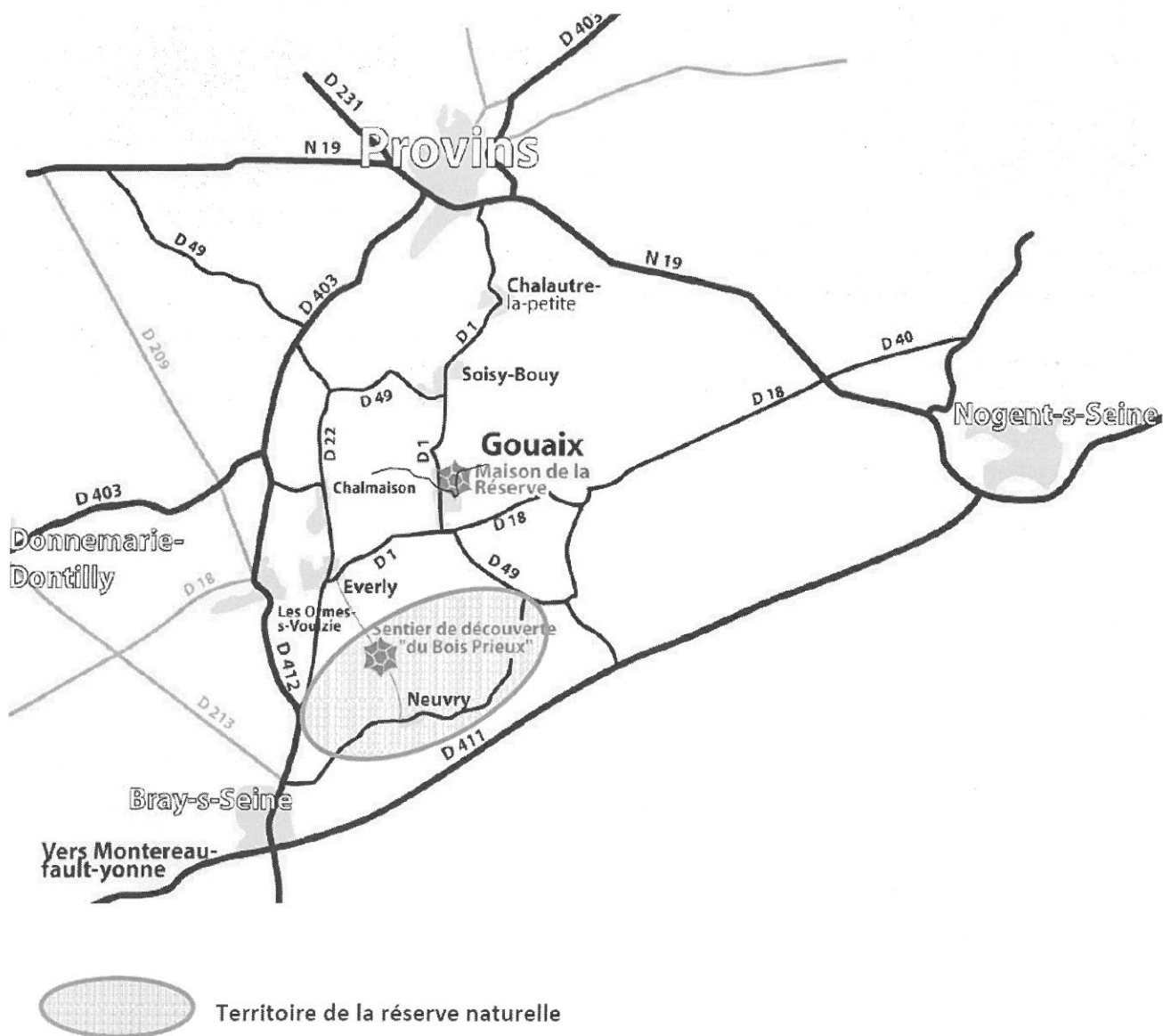
L'équipe de la réserve naturelle espère donc, vous rencontrez bientôt lors d'une animation.
Pour tous renseignements, notamment pour obtenir le livret du sentier de découverte de la réserve naturelle.

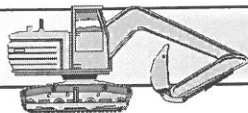
Contactez l'AGRENABA, maison de la réserve, 1 rue de l'église, 77114 Gouaix.

Téléphone : 01 64 00 06 23 et courriel : agrenaba@wanadoo.fr

Vous pouvez également être informés de nos animations et des actualités de la réserve en vous inscrivant, par simple mail, à notre liste de diffusion.

Localisation de la réserve naturelle nationale de la Bassée





Faites confiance à nos annonceurs ...



MENUISIER PARQUETEUR

Philippe
Clairet

7, chemin des Bachiottes - 77130 ST GERMAIN LAVAL
06 12 46 59 22 - 01 60 57 08 67
philippe.clairet77@free.fr

sarl **EESM** BERMUDEZ



PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE



Siège Social

6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL
Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56
eesm@wanadoo.fr

Atelier de la Fontaine Froide
3, rue de la Fontaine Froide
77130 St Germain Laval



bijoux

meubles de poupée
bois décorés

site : perso.orange.fr/ la-fontaine-froide/
mail : la-fontaine-froide@orange.fr
tél : 01 60 96 64 54

FRANCE BOISSONS

● ● ● servir, animer, réussir

GROUPE ERVAL

Route du Petit Fossard - Esmans
BP 31 - 77871 Montereau Cedex
Tél: 01-64-32-06-53 / Fax: 01-60-96-17-59



GAZEL

Alimentation Générale
Centre Commercial du Bas de la Montagne
Saint-Germain-Laval
Tél : 01 64 70 23 72

VOUS ACCUEILLE 7j/7

de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h
Et réalise vos travaux de couture



ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Ile-de-France
AGENCE DE CANNES ECLUSE
CD 124, ROUTE DE MONTEREAU
77130 CANNES-ECLUSE
Tél. 01.64.32.88.77. Télécopie 01.60.96.36.39.

Sophie Lingerie

Femmes

Lingerie fine - Lingerie de nuit
Lingerie de sport - Maillots de bain
Tenue cocooning
Bas - Collants - Chaussettes...

Ligne Hommes

Ouvert du Mardi au Samedi
7, place au Blé - 77130 MONTEREAU
Tél. : 01 64 32 56 25



St Germ MULTISERVICES
EURL Villard S.

Vente de bois
de chauffage

Nettoyage de
parc boisé

Dessouchage

Enlèvement
d'arbres dangereux

Arrachage de haie et
de vieilles clôtures...

Tous travaux de
mini-pelle

Raccordement
tout à l'égout...

Transport de sable
et matériaux

Enlèvement de
gravats et
déchets verts...



5, rue Athanasse Housset - 77130 St Germain Laval - stgerm.ms@aliceadsl.fr
06 78 59 17 24 -